

L'obsession ethnique de Guy Bouthillier, Outremont (Québec),
Lanctôt éditeur, 1997, 240 p.

Jean-Guy Prévost

Volume 17, Number 3, 1998

Repenser la communauté politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040139ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040139ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Prévost, J.-G. (1998). Review of [*L'obsession ethnique* de Guy Bouthillier, Outremont (Québec), Lanctôt éditeur, 1997, 240 p.] *Politique et Sociétés*, 17(3), 186–189. <https://doi.org/10.7202/040139ar>

L'obsession ethnique

de Guy Bouthillier, Outremont (Québec), Lanctôt éditeur, 1997, 240 p.

La thèse de Guy Bouthillier a le mérite de la clarté. Pour lui, l'histoire du Canada est d'abord et avant tout celle d'une lutte acharnée visant à minoriser puis à assimiler la population de langue française. Pour réduire

celle-ci au rang d'ethnie et contenir ainsi ses aspirations nationales, les vainqueurs de la bataille des plaines d'Abraham ont eu recours à diverses stratégies. Ainsi, les politiques d'immigration mises en œuvre depuis le début du XIX^e siècle ont eu pour objectif d'abord d'assurer une prépondérance de l'élément britannique, puis de noyer les Canadiens français dans une mer d'immigrants d'origines diverses qui ne tarderaient pas à se ranger du côté des maîtres. La normalisation idéologique de cet état de fait fut assurée par la vision du Canada comme mosaïque, vision qui trouve une caution scientifique dans le travail de l'appareil statistique et une traduction politique dans le multiculturalisme. Enfin, le comportement électoral de la très grande majorité des non-francophones du Québec, qui est celui d'une « minorité de blocage », vient compléter le dispositif. La seule façon de briser l'étau, qui depuis deux siècles, étroit le peuple conquis, c'est de réaliser l'indépendance du Québec, de faire du Québec un État francophone et républicain.

Comme toutes les thèses unilatérales, celle-ci repose sur un bon nombre de faits vérifiables. Le rapport Durham a bel et bien préconisé l'assimilation, l'orangisme et diverses variantes du chauvinisme, sinon du racisme, anglo-saxon ont sévi à maintes reprises au cours de notre histoire. Les travaux de Statistique Canada, hier comme aujourd'hui, ne sont pas exempts de reproches et il est exact que lors des consultations populaires, en 1942 comme en 1980 et en 1995, le vote des non-francophones fut pour ainsi dire monolithique. Sur chacun de ces points, les choses apparaissent toutefois moins tranchées que ne le voudrait l'auteur. Ainsi, Lord Durham et son célèbre rapport occupent une place de choix dans la démonologie de Bouthillier, mais il convient d'ajouter que la réalité de leur influence peut être sérieusement mise en doute (voir l'article de Ged Martin, dans le *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 3, printemps-été 1998). Le succès de la coalition réformiste Baldwin-Lafontaine, par exemple, peut difficilement être interprété comme une illustration de la politique d'anglicisation prônée dans le rapport. L'histoire de l'immigration mérite elle aussi une présentation plus nuancée que le *post hoc ergo propter hoc* suggéré par l'auteur. La volonté d'assurer une majorité anglo-saxonne protestante s'est exprimée à diverses reprises (l'auteur cite les paroles de Jonathan Sewell, juge en chef du Bas-Canada, en 1810), mais la littérature de la première moitié du XIX^e siècle consacrée à la promotion de l'immigration, dans la métropole comme dans les colonies, présente celle-ci plutôt comme une solution à la pauvreté qui afflige Anglais, Écossais et Irlandais : le Haut-Canada y apparaît comme l'Amérique moins le républicanisme, une extension de la mère-patrie où, en l'absence de stratification sociale rigide, tous auraient leur chance. De la même façon, la grande vague du début de ce siècle ne peut guère être comprise si l'on néglige la volonté d'affirmer, face aux États-Unis, la souveraineté canadienne sur l'Ouest du pays.

La discussion que mène l'auteur à propos du travail de Statistique Canada mérite qu'on s'y arrête un peu plus longuement. Il est notoire que le recensement canadien, plus que ceux de bien d'autres pays, accorde

beaucoup d'attention à des variables comme la langue, la religion, l'origine ethnique et maintenant la « visibilité », en un mot à ce qui distingue ou divise les Canadiens. Pour Bouthillier, ce regard inquisiteur joue un rôle de premier plan dans la stratégie de minorisation des francophones, en donnant une consistance et une caution à la vision du Canada comme « festival d'ethnies » (p. 110). À cette dérive scientifico-politique, il oppose le modèle de la France, où le recensement ne cherche pas à mesurer ces variables, ou celui de la Belgique où, nous dit-il, pour « apaiser la question linguistique », on a renoncé depuis 1960 à poser des questions sur la langue (p. 109). Curieusement (mais c'est leur commune opposition au multiculturalisme qui les réunit ici), Bouthillier reprend un point de vue exprimé dans certains milieux canadiens-anglais depuis le début du siècle et actuellement véhiculé par le *Reform Party*, point de vue qui a connu un succès important en 1996 lorsqu'à la suite de pressions importantes, Statistique Canada s'est résolu à la décision incompréhensible d'introduire la réponse « Canadien » parmi les choix offerts à la question sur l'origine ethnique. On ne saurait nier que les données sur l'origine ethnique (pendant l'entre-deux-guerres, on parlait d'origine « raciale », rappelle l'auteur) ont une histoire assez lourde et que leur exploitation pose toujours de redoutables problèmes. On doit admettre également que la formulation et la nature des questions ayant trait à la langue sont contestables (et contestées – on pense aux interventions du peu complaisant Charles Castonguay) et que l'idée de définir un groupe par des traits somatiques (« Noir ») l'est tout autant. Adopter le modèle français, fondé sur la négation de l'existence des langues régionales et la méconnaissance volontaire des différences, ou suivre l'exemple de la Belgique, où la décision célébrée par Bouthillier a jeté sur l'appareil statistique un discrédit dont il ne s'est pas relevé, représenterait-il toutefois un progrès ? Il convient ici de faire une distinction entre la connaissance que peuvent nous procurer ces données et l'utilisation politique qui peut en être faite. Ainsi, c'est l'étude des origines qui a permis au démographe Michel Paillé de désamorcer, ou tout au moins de relativiser, l'image des Québécois francophones comme « tricot serré » (p. 222) ; ce sont les données sur la langue qui autorisent Bouthillier à réfuter le pourcentage farfelu avancé par Lysiane Gagnon à propos des anglophones du Québec (p. 60). Que certains fassent appel aux nombres pour présenter le Canada comme un pays de minorités et dissimuler le statut privilégié dont a bénéficié la population d'origine britannique ou encore établir une symétrie trompeuse entre minorités linguistiques est une tout autre affaire. Plutôt qu'à jeter un voile sur les différences (ce que la description ironique faite par Bouthillier et son invocation des exemples français et belge suggèrent), cette situation invite à une critique vigilante et réformiste des pratiques statistiques, par exemple à dénoncer l'absurdité, au regard même de la logique de la question posée, du concept d'origine « canadienne » ou à réclamer plus de données sur le comportement linguistique en milieu de travail.

La thèse d'un vote monolithique des non-francophones, qui occupe une place si importante dans l'argumentation de Bouthillier, repose d'ailleurs

elle-même sur l'analyse de la composition linguistique des circonscriptions que permettent les recensements. Là encore, il convient de distinguer, notamment, entre la distribution du vote et l'interprétation de ce comportement électoral. L'existence d'une « polarisation linguistique du vote », pour reprendre les termes de Pierre Drouilly, est bien établie. Mais parler de « minorité de blocage », c'est-à-dire imputer au vote des non-francophones une motivation purement négative – bloquer les aspirations du peuple québécois – relève bien de l'interprétation. On comprend qu'il soit assez frustrant pour Bouthillier et pour ceux qui partagent ses vues de constater que le vote souverainiste ne trouve à peu près pas preneur hors du groupe francophone et qu'en contrepartie le vote francophone soit pour sa part divisé (les francophones qui votent NON étant, les pauvres, des gens qui « ne croient plus en leur peuple parce qu'ils ne croient plus en eux » [197]). Mais ces comportements ne deviennent aberrants que lorsqu'on adhère aux prémisses de l'auteur, suivant lesquelles la normalité politique correspond au principe « à chaque nation son État » et la sécurité linguistique ne sera assurée que lorsque les francophones constitueront une majorité dans un État souverain. On peut estimer au contraire que l'expérience multinationale du Canada mérite d'être poursuivie et qu'il faut analyser plus finement le destin de la francophonie (distinguer notamment entre le sort peu enviable des francophones vivant hors du Québec et du Nouveau-Brunswick et la position solide du français au Québec). L'opposition entre indépendance et fédéralisme ne se situe plus alors entre, d'une part, un peuple qui cherche à accomplir son destin naturel et, d'autre part, ceux qui lui nient cette qualité de peuple et veulent « bloquer » son avenir, mais, plus prosaïquement, elle se situe entre des appréciations divergentes du régime politique canadien et de ses effets.

L'obsession ethnique, qui donne son titre à l'essai de Bouthillier, consiste en une manipulation et en une exacerbation, à des fins politiques, de différences réelles ou imaginaires. Quand il s'agit de condamner certaines manœuvres et certains excès, par exemple les fausses accusations de racisme, d'antisémitisme et de tribalisme à l'endroit du Québec, on ne pourra qu'être d'accord avec l'auteur. Il apparaît difficile, si l'on ne partage pas ses prémisses, de le suivre beaucoup plus loin : le conflit ethnique, associé aux péripéties entourant la délicate coexistence des francophones et des anglophones, est peut-être le moteur de l'histoire canadienne, mais la lecture qu'en fait Bouthillier est à ce point unilatérale qu'elle relève elle-même de cette obsession.

Jean-Guy Prévost
Université du Québec à Montréal